

Monsieur le premier ministre,

Vous avez reçu, jeudi dernier, les organisations syndicales et patronales et lancé ainsi votre réforme des retraites.

Elle suscite –vous le savez– d’ores et déjà inquiétude et mécontentement, tant elle ressemble comme une sœur, à son aînée, la réforme Fillon.

Vous avez décidé d’avancer au pas de charge afin d’éviter la mobilisation populaire.

La concertation est censée être bouclée durant l’été, le projet adopté au Conseil des ministres début septembre et soumis au Parlement à la rentrée afin de se traduire dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2014.

L’avenir de notre système de retraite mérite mieux qu’un débat à la hussarde pour camoufler une nouvelle régression sociale.

Nous ne toucherons pas à l’âge légal de départ à la retraite, dites-vous. Mais au cœur de votre réforme figure l’allongement de la durée de cotisations. De fait, cela dynamite l’âge légal.

Le rapport Moreau propose 43 ans, puis 44 ans cotisés. Si nous considérons l’allongement de la durée d’études et l’insertion de plus en plus difficile dans un emploi stable, cela amène l’âge légal réel à 66 ans.

Comme vos prédécesseurs, vous êtes obsédés par les dépenses. Il faut regarder du côté des recettes.

Il y a de quoi faire : 30 milliards par an d’exonérations de cotisations patronales.

300 milliards € de revenus financiers des entreprises et des banques. Soumis à cotisations, cela rapporteraient 24 milliards €.

Les pistes existent et nécessitent un vrai débat.

Monsieur le Premier ministre, renoncez à ce calendrier précipité et prenez le temps du débat public.